

NOTE D'INFORMATION N°2-2026

Référence :	Suite note du 12/02/2026	Date :	27/02/2026
Objet :	Repas des résidents – aide au repas des proches		
Destinataires :	Résidents – Familles-Proches - Salariés		
Suivi par :	Mr Lentz Directeur – Docteur Le Grelle Médecin coordonnateur		

Afin de compléter la note du 12 février et pour répondre aux préoccupations exprimées des familles à ce sujet ces derniers jours, nous vous informons de la mise en place d'une organisation à partir du lundi 02 mars permettant aux proches qui le souhaitent d'accompagner leur parent au moment du repas du midi ou du soir dans le salon des Sœurs, situé au troisième étage.

Pour une bonne organisation de nos équipes, nous demandons aux familles et proches aidants :

- De prévenir de leur participation à l'aide au repas, l'accueil en semaine ou l'infirmier de service les weekends et les jours fériés, la veille avant 16h00
- En cas d'imprévu, d'appeler l'EHPAD afin que les équipes puissent prendre le relais auprès de vos proches
- De préciser si l'aide au repas se fera en chambre ou au salon du 3^{ème} étage
- D'accompagner leurs proches au 3^{ème} étage et de les ramener dans leurs chambres à la fin du repas en prévenant les aides-soignantes de l'étage afin qu'elles prennent le relais
- De respecter impérativement les heures de services des repas midi et 18h00

Les plateaux repas seront préparés par la cuisine et déposés dans le chariot alimentaire du 3^{ème} étage pour les aides au repas du 3^{ème}.

Pour les aides alimentaires en chambre dans les chariots correspondant à l'étage de la chambre du résident.

Les aides-soignants en charge de la distribution des plateaux dans les étages déposeront, en chambre ou au salon du 3^{ème}, midi et soir les plateaux nominatifs afin de respecter les textures modifiées ou autres particularités.

Nous avons prévu un micro-onde pour que vous puissiez réchauffer si besoin le plat chaud et un poste téléphonique en cas de problème ou d'urgence médicale (fausse route notamment)

Nous remercions les sœurs de nous avoir mis à disposition leur salon (équipée d'une terrasse pour des repas en extérieurs aux beaux jours) pour pouvoir vous accueillir et organiser les aides au repas de vos proches dans de très bonnes conditions.

Nous restons à votre entière disposition et écoute pour l'amélioration du service rendu.

Avec toute notre bienveillante considération

Christophe Lentz, Directeur